## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

## Décision nº 1753 du 13 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR: INTJ1822318S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 2398 du 1er décembre 2017 (NOR: INTJ1727084S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er septembre 2018 :

Keck Raymond NIGEND: 169040 NLS: 8024751

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er septembre 2018 :

**Hofmann** Bruno NIGEND: 162813 NLS: 8019655

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er septembre 2018 :

Caron Christophe NIGEND: 134631 NLS: 5311911

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 août 2018.

Le colonel, commandant par suppléance la gendarmerie de l'armement,

D. HESTAULT